

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 21 septembre 2022

## **ÉTAT DES RESSOURCES EN EAU**

Maintien des restrictions renforcées sur les usages en eau uniquement pour les bassins versants de l'Aude aval, de l'Argent double et de l'Ognon

Les pluies du 15 août et de début septembre ont permis aux nappes et aux cours d'eau de retrouver des niveaux normaux sur une grande partie du département, en particulier dans sa partie Est, autour de Montpellier.

Cette amélioration générale de la situation hydrologique concomitante d'une baisse des besoins de prélèvement, notamment pour l'irrigation des cultures, coïncide par ailleurs avec l'installation de conditions météorologiques plus fraîches et plus humides.

Dans ce contexte, sur proposition du comité départemental de suivi de la ressource en eau, le préfet de l'Hérault a décidé :

- La fin des restrictions sur les usages en eau pour les secteurs Lez-Mosson, du bassin de l'Or, les nappes de Castries et de l'Astien;
- L'allègement des mesures pour les bassins versants de l'Hérault et de l'Orb-Libron;
- Le maintien des restrictions renforcées\* pour les bassins versants de l'Aude aval, de l'Argent double et de l'Ognon (dans leurs parties héraultaises).

\*Pour rappel, sur les communes en situation d'alerte renforcée, les mesures de restriction concernent notamment: l'arrosage des espaces sportifs, des pelouses et des espaces verts privés et publics, le lavage des voiries, le fonctionnement des douches de plage, le remplissage ou le maintien du niveau des étangs et des plans d'eau à usage personnel, la vidange des plans d'eau dans les cours d'eau. L'arrosage des jardins potagers et des golfs est interdit entre 8h et 20h, et réduit aux greens et départs en dehors de ces horaires pour les golfs. L'irrigation agricole est interdite entre 11h et 20h, sauf pour les modes d'irrigation économes en eau ou pour les productions spécialisées très dépendantes en eau et fragiles.

Partie héraultaise des BV Aude aval, Argent double et du canal du midi du canal du midi du canal du midi et de l'Orb et leurs affluents (y/c axe Orb soutenu) Partie héraultaise des BV de l'Hérault et de l'Orb et leurs affluents (y/c axe Orb soutenu) Partie héraultaise des BV Aude aval, Argent double et du canal du midi du canal du midi et du canal du midi et de l'Orb et leurs affluents (y/c axe Orb soutenu) Partie héraultaise des BV Aude aval, Argent double et du canal du midi et de l'Orb et leurs affluents (y/c axe Orb soutenu) Partie héraultaise des BV Aude aval, Argent double et du canal du midi et de l'Orb et leurs affluents (y/c axe Orb soutenu) Partie héraultaise des BV Aude aval, Argent double et du canal du midi et de l'Orb et leurs affluents (y/c axe Orb soutenu) Partie héraultaise des BV Aude aval, Argent double et du canal du midi et de l'Orb et leurs affluents (y/c axe Orb soutenu) Partie héraultaise des BV Aude aval, Argent double et du canal du midi et du canal du midi et de l'Orb et leurs affluents (y/c axe Orb soutenu) Partie héraultaise des BV Aude aval, Argent double et du canal du midi et de l'Orb et leurs affluents (y/c axe Orb soutenu) Partie héraultaise des BV Aude aval, Argent double et du canal du midi et de l'Orb et leurs aval et des BV Aude aval, Argent double et du canal

Crise Restrictions Partie héraultaise des renforcées BV Aude aval. Argent double et du canal du midi 1ères affluents (y/c axe Orb soutenu) Partie héraultaise des BV de l'Agout restrictions et de la Cesse Vigilance Partie héraultaise du Vidourle Tout le département à l'exception Normal des secteurs en vigilance, en alerte ou en alerte renforcée

La carte « état des ressources en eau dans l'Hérault » et toutes les informations sur le sujet sont à retrouver sur : <a href="https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse">https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse</a>

Cabinet du préfet Service départemental de la communication interministérielle Tél.: 04 67 61 61 25

Mél.: pref-communication@herault.gouv.fr

Site: www.herault.gouv.fr Réseaux sociaux: @prefet34